Publié le 15 juin 2018

Protection des données : préparez-vous aux impacts organisationnels du RGPD

Depuis le 25 mai, toute entreprise qui collecte, gère et stocke des données à caractère personnel est dans l'obligation d'appliquer le Règlement européen sur la Protection des Données. Mais comment vous organiser, concrètement ?

Il n'est pas trop tard ! Participez à la journée de formation organisée sur les impacts du RGPD en matière d'organisation interne.

A l'issue de ce stage, vous aurez mis en place votre plan d'actions pour vous mettre en conformité avec le RGPD.

Programme détaillé et inscription.